Les P.EPS demandent au ministre toutes les garanties pour travailler sereinement :

Montreuil, le 20 septembre 2012

Les P.EPS sont inquiets :

Le rapport l'Inspection générale de l'Education nationale et l'Inspection Générale de l'Administration et de la Recherche publié cet été met l'accent sur le manque de transparence financière de l'UNSS et son statut. Les recommandations exposées sont préoccupantes: plus de participation des adhérents, plus de diversité dans l'encadrement, maintien des seuls AS qui ont une existence réelle, bref, in fine, beaucoup d'éléments qui laisseraient à penser qu'il faudrait modifier le statut de l'UNSS, l'ouvrir aux collectivités, aux partenaires de l'Ecole, retirer l'UNSS aux P.EPS et donc modifier le statut des P.EPS.

La Cour des Comptes vient d'adresser un référé interpellant les Ministres de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports. C'est une procédure en urgence pour demander des explications urgentes. La Cour pointe le coût de l'UNSS, l'irrégularité statutaire des 3 heures d'UNSS, et les 4800 postes « affectés à cette activité »!

Les P.EPS sont soucieux :

Dans sa réponse le ministre de l'Education nationale indique que des « aménagements du dispositif doivent être mis en œuvre ou envisagés » :

- « …faire une place aux collectivités territoriales… »,
- « le bien fondé du maintien des AS…doit être étudié »,,
- le dialogue de gestion et de performance des académies comprendra une rubrique relative au sport scolaire…

Comme tous les professeurs, les PEPS ne veulent pas que l'on touche à leurs obligations réglementaires de service (17 +3) au prétexte que les heures d'AS n'ont pas d'assise réglementaire, ils veulent que l'UNSS puisse continuer d'exister comme prolongement de l'éducation physique et sportive. L'AS est le prolongement et partie intégrante de l'EPS. comme que le prévoient à la fois notre statut et celui de l'UNSS qui est un service de l'Education Nationale.

Aux côtés des P.EPS, FO se tourne vers le ministre pour obtenir toutes les garanties :

- ⇨ **Maintien de l'AS dans chaque établissement**
- ⇨ **Maintien du forfait de 3heures d'AS dans le service des P.EPS!**
- ⇨ **Maintien de l'UNSS, service de l'Education Nationale.**

Nous invitons les collègues à s'associer à la pétition au verso :

Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
6/8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil cedex
tel 01 56 93 22 44, snfolc.national@fo-fnecfp.fr

EPS

Monsieur le ministre de l'Education nationale,
Monsieur le directeur de l'UNSS,

Face aux inquiétudes de tous les professeurs d'EPS, nous nous tournons vers vous pour obtenir toutes les garanties :

- ⇨ **maintien de notre statut de P.EPS,**
- ⇨ **maintien du statut de l'UNSS,**
- ⇨ **abondement du budget du service de l'UNSS et des AS afin qu'il assure sa mission de promotion sportive au sein des établissements scolaire,**
- ⇨ **suppression du forfait obligatoire qui étrangle nos AS**
- ⇨ **et retour à l'achat de la licence individuelle!**

Etablissement :
Commune :
Département :

Nom	**Prénom**	**Signature**

A transmettre à la section départementale :